

ARRIVÉE D'ACTIFS EN AQUITAINE ENTRE 2000 ET 2005

N° 172
JANVIER 2008

**L'attractivité de l'Aquitaine
ne se dément pas.**

**Des personnes actives, en général avec leur
famille, et aussi des personnes retraitées
s'installent dans la région.**

**L'Aquitaine a bénéficié entre 2000 et 2005
d'un apport migratoire annuel de
17 000 personnes en provenance des
autres régions de France métropolitaine.
Parmi elles, 7 500 personnes sont des actifs
et 3 600 sont des retraités.**

**Pour toutes les grandes catégories
socioprofessionnelles, les arrivées dans
la région dépassent les sorties.**

**Au total, l'Aquitaine est au troisième rang
des régions pour le solde migratoire total
et au quatrième rang si l'on ne prend
en compte que les migrations d'actifs.**

**Plus de la moitié de ces nouveaux Aquitains
sont âgés de 30 à 59 ans.**

**Les migrations se réalisent surtout
avec trois régions :**

**l'Île de France, Midi-Pyrénées
et Poitou-Charentes.**

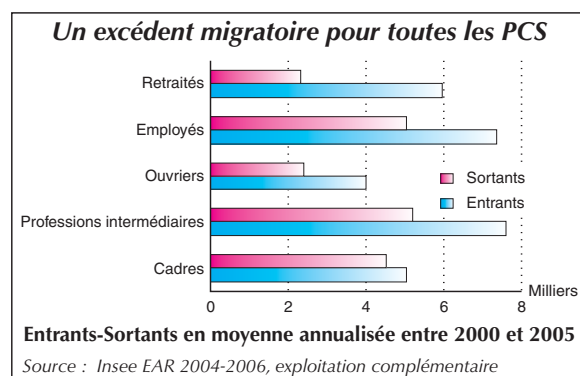
L'Aquitaine connue pour sa douceur de vivre attire des personnes à l'âge de la retraite, mais elle séduit plus encore les personnes actives. Chaque année, pour 10 000 actifs présents dans la région, 252 actifs supplémentaires viennent y résider, contre 212 entre 1990 et 1999. En sens inverse, 196 actifs quittent la région entre 2000 et 2005. Chaque année, l'Aquitaine gagne ainsi 56 actifs supplémentaires pour

10 000 personnes. Cela représente 7 500 actifs aquitains de plus tous les ans.

Trois régions dépassent ce taux annuel de migration nette d'actifs : le Languedoc-Roussillon (80 actifs pour 10 000 actifs présents), Midi Pyrénées et la Corse (64).

Des migrations d'actifs

Le profil des soldes migratoires entre 2000 et 2005 des principales catégories socioprofessionnelles est très proche de celui observé sur la dernière période intercensitaire. Pour chacune des catégories, les entrées sont supérieures aux sorties. La différence la plus visible concerne les "cadres et professions intellectuelles supérieures" dont l'excédent migratoire, quasi-nul entre 1990 et 1999, a contribué pour 8 % à l'excédent migratoire d'actifs de la période 2000-2005.



Les professions intermédiaires et les employés restent toutefois les plus nombreux à venir s'installer en Aquitaine, ces deux catégories concentrent 60 % des actifs nouvellement installés dans la région.

Pour les entrées comme pour les sorties, les cadres apparaissent toujours comme la catégorie socioprofessionnelle la plus mobile, largement devant les professions intermédiaires : de 2000 à 2005, pour

Une accélération des migrations d'actifs

	Taux annuel de migration nette (p. 10 000)		Taux annuel d'entrée (p. 10 000)		Taux annuel de sortie (p. 10 000)	
	1990-1999	2000-2005	1990-1999	2000-2005	1990-1999	2000-2005
Cadres	1,1	34,4	409	447	408	413
Prof. intermédiaires	51,9	76,9	286	327	235	250
Ouvriers	29,1	47,9	122	158	93	110
Employés	35,8	56,3	204	238	168	181
Ensemble des actifs	34,5	55,6	212	252	177	196
Retraités	43,3	53,4	108	114	65	61

Source : Insee-RP99 - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 (Exploitation complémentaire)
 Champ : population des ménages, personnes actives de 15 à 64 ans de la CS indiquée et personnes retraitées

10 000 cadres travaillant en Aquitaine, près de 450 y sont entrés et 413 en sont sortis chaque année. Ces rythmes sont sensiblement supérieurs à ceux de la période 1990-1999. L'accélération de cette mobilité interrégionale concerne toutes les catégories sociales.

La moitié de ces échanges d'actifs se réalise avec trois régions. La proximité est un facteur majeur de mobilité entre les régions. En effet, à l'exception de l'Île-de-France, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes sont les deux autres régions les plus concernées pour les mouvements d'actifs avec l'Aquitaine.

Parmi les actifs, les cadres représentent la catégorie sociale dont la part d'entrants provenant d'Île-de-France est la plus forte (32 %). Cette région est également leur destination préférée lorsqu'ils quittent l'Aquitaine : 35 % des cadres sortants vont habiter la région francilienne.

Des migrations d'actifs d'abord avec l'Île-de-France

	Origine des actifs entrants (%)	Destination des actifs sortants (%)
Île de France	27,9	23,7
Midi-Pyrénées	13,2	19,6
Poitou-Charentes	8,1	10,0
PACA	5,4	6,8
Centre	5,1	3,8
Rhône-Alpes	4,9	5,4
Autres régions	35,4	30,7
Total	100,0	100,0

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 (Exploitation complémentaire)
 Champ : population des ménages, personnes actives âgées de plus de 15 ans à 64 ans

Au 1^{er} janvier 2007, 3 123 000 Aquitains

Au 1^{er} janvier 2007, la population aquitaine est estimée à 3,123 millions, soit le sixième rang des régions françaises. Sur la période 1999-2007, avec une croissance démographique moyenne annuelle de 0,9 %, l'Aquitaine se situe au quatrième rang des régions de France métropolitaine, derrière le Languedoc-Roussillon (1,3 %), Midi-Pyrénées (1,1 %) et la Corse (1,0 %). Rhône-Alpes et Pays de la Loire (0,89 %) suivent de près. Le dynamisme démographique régional s'explique en quasi-totalité par un solde migratoire (entrées-départs du territoire) très positif, le solde naturel apportant une contribution marginale.

Les chiffres régionaux des soldes migratoires traduisent le phénomène bien connu de l'héliotropisme des populations.

Au niveau départemental, les taux de croissance des populations - estimées au 1^{er} janvier 2006 - sont contrastés. Sur la période allant du 1^{er} janvier 1999 au premier janvier 2006, les Landes font largement course en tête : la population départementale est en effet passée de 327 240 à 359 500 habitants, soit un taux de croissance annuel moyen de 1,35 %. La Gironde vient ensuite avec une augmentation moyenne annuelle de 1,1 % : 1,387 million, puis les Pyrénées-Atlantiques, avec 0,7 % (631 000 habitants). Le Lot-et-Garonne, avec 0,6 % (319 000 habitants) et la Dordogne avec 0,5 % (402 500 habitants) ferment la marche. Au total, le poids démographique de la Gironde dans la population régionale augmente et atteint 44,8 % en 2006.

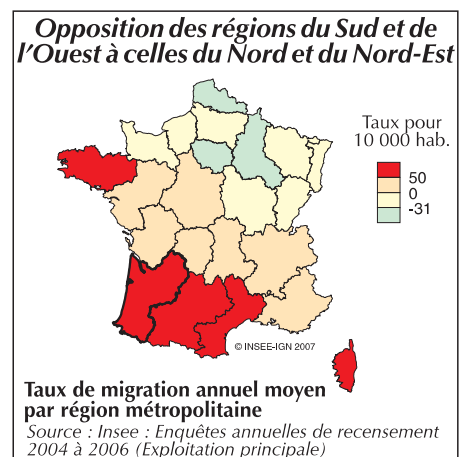
Les estimations régionales que l'Insee publie tiennent compte des évaluations effectuées grâce aux collectes annuelles de recensement et des estimations basées sur le recensement de 1999 et mises à jour chaque année à partir des données d'état civil et de plusieurs sources administratives.

Les populations des départements ont pu être estimées selon une méthode similaire à celles des régions, grâce au cumul des enquêtes 2004, 2005, 2006 et 2007. La méthode en revanche ne permet pas d'obtenir, à la différence des régions, une estimation au 1^{er} janvier 2007. Un décalage d'un an demeure par conséquent entre les estimations régionales et départementales les plus récentes.

Les retraités sont aussi plus nombreux à venir s'installer en Aquitaine qu'à quitter la région. Entre 2000 et 2005, ils sont 3 600 de plus chaque année à venir apprécier le charme de la région. Par rapport à la décennie 90, le taux annuel de migration nette des retraités a progressé (53 contre 43 pour 10 000 habitants), mais dans des proportions moindres que le taux des actifs (56 contre 35).

3^e région métropolitaine la plus attractive

Ces migrations d'actifs et de retraités génèrent d'autres mouvements migratoires, notamment ceux de leurs familles. Le solde migratoire positif entre 2000 et 2005 confirme le caractère attractif de la région tel que le montraient les résultats des deux premières enquêtes de recensement. Ainsi, entre 2000 et 2005, la région a bénéficié d'un apport migratoire des autres régions métropolitaines de l'ordre de 17 000 personnes par an, deux fois plus que sur la période 1990-1999. Cet excédent représente plus de 90 % de la croissance démographique de 2000 à 2005. Les échanges migratoires de l'Aquitaine avec les autres régions ont augmenté dans les deux sens, plus fortement pour les entrants que pour les sortants. Plus de 230 000 personnes sont venues s'installer entre 2000 et 2005, soit l'équivalent de la population de Bordeaux. Inversement, 145 000 Aquitains ont quitté la

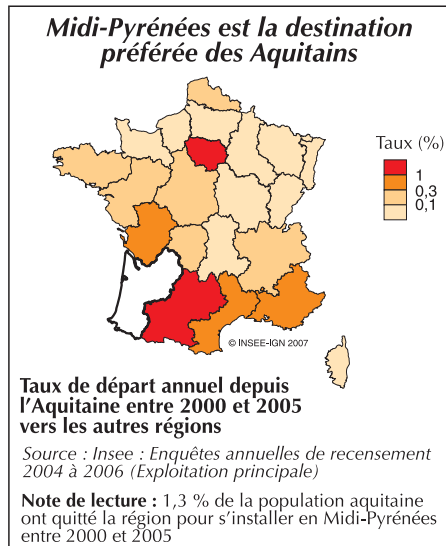


région pour une autre région métropolitaine.

L'Aquitaine conserve son rang de troisième région française pour le taux annuel de migration nette derrière le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Ces deux régions sont d'ailleurs les seules avec lesquelles l'Aquitaine se trouve en déficit migratoire. Les personnes sont de plus en plus mobiles sur le territoire français. Les régions situées au nord et à l'est perdent des habitants au profit des régions du sud et du littoral atlantique.

Île de France et Midi-Pyrénées, partenaires privilégiés

Le plus grand nombre de néo-aquitains provient de la région Île-de-France. Entre 2000 et 2005, chaque année, plus de 13 000 Franciliens sont arrivés en Aquitaine (29 % des nouveaux arrivants) alors que 5 700 personnes ont fait le chemin en sens inverse (20 % des

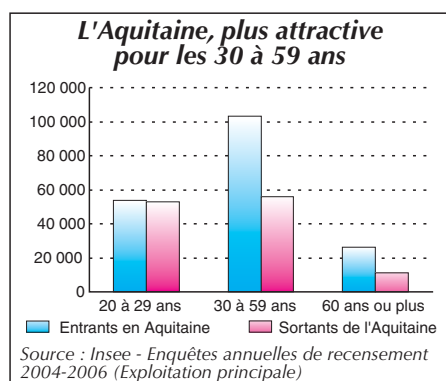
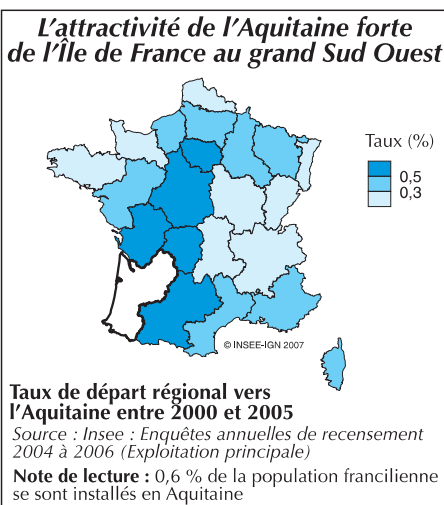


sortants). Cette région contribue pour 44 % à l'excédent migratoire régional.

Parmi les régions de province, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes sont naturellement, comme pour les actifs, les deux principales régions pour les immigrations.

Un nouvel Aquitain sur deux a entre 30 et 59 ans

La région attire des migrants de tous les âges, et plus particulièrement des



Les Aquitains partent nombreux vers Midi-Pyrénées

	Flux de l'Aquitaine vers les autres régions	% Sortants	Flux des autres régions vers l'Aquitaine	% Entrants	Solde de l'Aquitaine
Île de France	28 600	19,7	65 700	28,5	37 100
Midi-Pyrénées	30 600	21,1	28 200	12,3	-2 400
Poitou-Charentes	15 000	10,3	17 800	7,8	2 800
Limousin	6 700	4,6	7 000	3,0	300
PACA	10 100	6,8	13 500	5,7	3 500
Autres régions	54 100	37,3	98 100	42,6	43 900
Total	145 100	100,0	230 300	100,0	85 200

Source : Insee - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 (Exploitation principale)

Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans.

Les migrations à partir des enquêtes de recensement

L'étude porte sur le seul champ de la population des ménages. *Sont donc exclus les résidents des communautés (maisons de retraite, résidences universitaires).*

Migrations internes

Les résultats présentés ici ne portent que sur les migrations internes à la France métropolitaine : seules sont prises en compte les personnes de cinq ans et plus qui résidaient en France métropolitaine en 1990 et 1999 (pour les migrations 1990-1999), au 1^{er} janvier 2005 et "5 ans auparavant" (pour les migrations plus récentes). Les échanges avec les DOM et l'étranger ne sont donc pas pris en compte. Le solde migratoire interne d'une région est la différence entre les arrivants et les sortants de la région : En divisant ce solde par 5 (réponse à la question : où habitiez-vous cinq ans auparavant ?), on obtient un solde migratoire annuel moyen durant la période de 5 ans précédant la date de référence, ici le 1^{er} janvier 2005. Enfin, en rapportant ce solde migratoire annuel moyen à la population régionale moyenne au cours de cette période de 5 ans, on définit un taux annuel moyen de migration nette.

Taux annuels de migration

La question "où habitiez-vous il y a cinq ans ?" ne prend pas en compte les personnes ayant effectué des allers-retours entre deux régions au cours de la période. Une personne ayant quitté la région en 2001 et y étant revenue en 2003 ne sera pas considérée comme migrante au sens du recensement. Le nombre de migrations réelles qu'a connues la région est donc supérieur au nombre de migrants comptabilisés par le recensement. Une méthode statistique permet d'estimer, à partir des migrants décomptés lors du recensement, des taux annuels d'entrée et de sortie pour 10 000 habitants prenant en compte la totalité des migrations (cf. Courgeau Daniel - 2004 "Estimation des migrations internes de la période 1990-1999 et comparaisons avec celles des périodes antérieures", Population, n°5).

Ménage : ensemble des personnes qui partagent un même logement à titre de résidence principale. Elles ne sont pas nécessairement apparentées (un sous-locataire ou un salarié logé fait partie du ménage).

Âge : l'âge pris en compte est celui atteint à la date du recensement (âge révolu).

Arrivants dans la région : personnes qui habitent dans la région en fin de période et n'y habitaient pas en début de période.

Sortants de la région : personnes qui habitaient dans la région en début de période et n'y habitaient plus en fin de période.

personnes entre 30 et 59 ans. Plus de 55 % de l'excédent migratoire entre 2000 et 2005 provient de la population des 30 à 59 ans alors que cette participation était de 50 % entre 1990 et 1999. La contribution des personnes âgées de 60 ans ou plus s'élevait à 17 % contre 21 % entre 1990 et 1999.

Des migrants de tous les âges

	Taux annuel de migration nette (p. 10 000)		Taux annuel d'entrée (p. 10 000)		Taux annuel de sortie (p. 10 000)	
	1990-1999	2000-2005	1990-1999	2000-2005	1990-1999	2000-2005
Ensemble.	43,1	61,8	191	222	148	161
20 à 29 ans	0,1	7,7	295	452	295	444
30 à 59 ans	50,8	69,7	201	222	150	152
60 ans ou plus . .	36,7	42,6	95	98	59	55

Source : Insee-RP99 - Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006 (Exploitation principale)

Champ : population des ménages, personnes actives âgées de plus de 4 ans

Note : l'âge est celui de la personne au moment où elle est interrogée et non l'âge au moment du changement de résidence

La population des jeunes de 20 à 29 ans représente une part très faible de l'excédent migratoire, le nombre d'arrivants compensant tout juste celui des sortants.

En matière de migration nette des jeunes, l'Île-de-France arrive - sans surprise - en tête avec 140 jeunes pour 10 000 jeunes présents. La deuxième meilleure performance est enregistrée par Midi-Pyrénées avec 80 jeunes pour 10 000 présents. En revanche, les deux autres régions limitrophes de l'Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin, présentent un déficit significatif marqué de jeunes adultes (respectivement - 90 et - 60).

Les 30 à 59 ans s'installent plutôt en périphérie des villes

L'excédent migratoire positif dans la région entre 2000 et 2005 profite à tous les types d'espace : l'urbain, le périurbain et le rural, mais de manière différente.

Dans les pôles urbains, le solde des échanges reste faiblement positif, bien que les départs aient augmenté plus fortement que les arrivées. Cette diminution du solde est imputable à la population des 15 à 29 ans, et à un moindre degré à celle des 30 à 59 ans. Ce déficit est à relier directement à

l'effet des mouvements de périurbanisation internes à la région.

Les échanges sont positifs pour tous les types d'espace quelle que soit la tranche d'âge considérée, à la seule exception de celle des jeunes adultes (15 à 29 ans) qui s'orientent plus facilement vers des pôles urbains nationaux notamment pour leurs études. Malgré tout, ils sont de plus en plus nombreux à s'éloigner des villes.

Les espaces périurbain et rural semblent plus attractifs que l'urbain. Les soldes migratoires y ont fortement progressé. Cette augmentation repose essentiellement sur les personnes entre 30 et 59 ans et sur leurs enfants. Les soldes entre arrivées et départs sur ces deux catégories d'espace sont en nette progression grâce à l'intensification des entrées par rapport aux sorties. Parmi les actifs, toutes les catégories socioprofessionnelles ont tendance à quitter les espaces urbains pour s'installer en espaces périurbain ou rural.

Bertrand de Malglaive

Les types d'espaces

Le zonage en aires urbaines est construit à partir des unités urbaines et des déplacements domicile-travail pour mesurer l'influence des villes. La notion d'unité urbaine repose sur la continuité de l'habitat : est considéré comme tel un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti et comptant au moins 2 000 habitants.

Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois.

Dans l'espace à dominante urbaine, le périurbain regroupe l'ensemble des communes mono et multipolarisées.

Les communes monopolarisées correspondent aux communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans un même pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci. Elles forment avec le pôle urbain un ensemble appelé aire urbaine. Les communes multipolarisées correspondent aux communes formant un ensemble d'un seul tenant, et dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

- "Enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007 - L'activité des femmes est toujours sensible au nombre d'enfants" Insee Première n° 1171 - janvier 2008
- "La population des ménages aquitains compte 175 000 immigrés en 2005" Le Quatre pages Insee Aquitaine n° 173 - Janvier 2008.
- Site internet : www.insee.fr - Rubrique recensement



Directeur de la publication : **François Elissalt**
 Rédacteur en chef : **Élisabeth Nadeau** - Secrétaire de fabrication : **Daniel Lepphaille**
 INSEE Aquitaine - 33, rue de Saget - 33076 Bordeaux cedex
 Tél. 05 57 95 05 00 - Fax : 05 57 95 03 58 - Minitel : 3617 INSEE - Internet : www.insee.fr
 © INSEE 2008 - n° ISSN 1283-6036 - Dépôt légal 1^{er} trimestre 2008